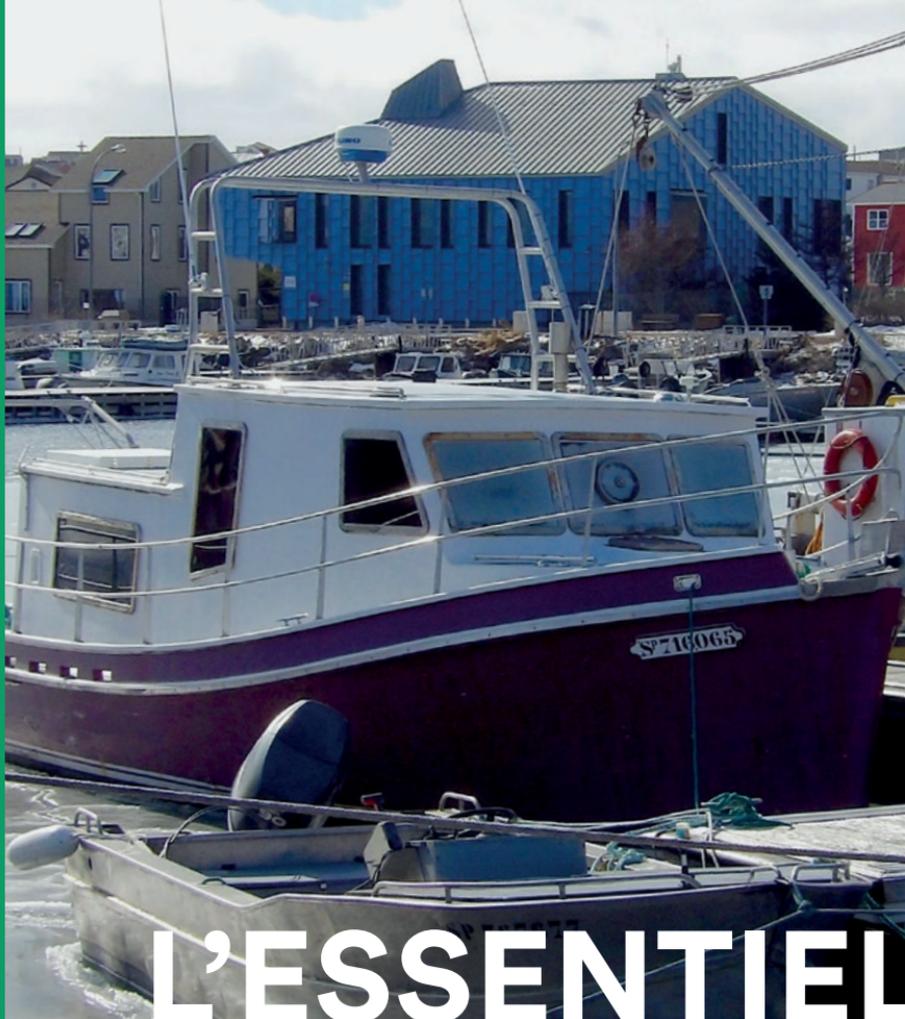


INSTITUT D'ÉMISSION
DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER



L'ESSENTIEL

L'INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER, BANQUE CENTRALE DÉLÉGUÉE DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) exerce ses missions au sein de l'eurosystème, composé de la banque centrale européenne et des banques centrales nationales de la zone euro. L'IEDOM est chargé d'assurer la continuité territoriale en matière monétaire par délégation de la Banque de France dans les départements et collectivités d'outre-mer dont la monnaie est l'euro : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, et les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).

L'IEDOM est une société filiale de la Banque de France qui met en œuvre ses missions de Stratégie monétaire, de Stabilité financière, de Services à l'économie dans le respect des Spécificités ultramarines.

L'IEDOM est présidé par Marie-Anne Poussin-Delmas, également Directeur général de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM).

Les agences vitrines des Outre-mer



GUADELOUPE

Directeur : Gilles Genre-Grandpierre

Parc d'activité la Providence

13, boulevard Daniel Marsin – 97139 Abymes

@ direction@iedom-guadeloupe.fr

☎ 05 90 93 74 00 📠 05 90 93 74 25



GUYANE

Directeur : Stéphane Bouvier-Gaz

4, rue des Ibis, Eau lisette – BP 6016

97306 Cayenne Cedex

@ iedom-cayenne-direction@iedom-guyane.fr

☎ 05 94 29 36 50 📠 05 94 30 02 76



MARTINIQUE

Directeur : Claude Dorwling-Carter

1, boulevard du Général de Gaulle – BP CS 50512

97206 Fort-de-France Cedex

@ iedom-fdf-direction@iedom-martinique.fr

☎ 05 96 59 44 00 📠 05 96 59 44 04



LA RÉUNION

Directeur : Gilles Lesellier

4, rue de la Compagnie – 97487 Saint-Denis Cedex

@ iedom-stde-direction@iedom-reunion.fr

☎ 02 62 90 71 00 📠 02 62 21 41 32



MAYOTTE

Directeur : Victor-Robert Nugent

Rue de la Préfecture – BP 500 – 97600 Mamoudzou

@ iedom-mdzou-direction@iedom-mayotte.fr

☎ 02 69 61 05 05 📠 02 69 61 05 02



SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Directeur : Hugues Marion

37, boulevard Constant Colmay – BP 4202

97500 Saint-Pierre

@ iedom-spm-direction@iedom-spm.fr

☎ 05 08 41 06 00 📠 05 08 41 25 98

Stratégie monétaire

— Mise en circulation de la monnaie fiduciaire

Les signes monétaires qui ont cours légal dans la zone d'intervention de l'IEDOM sont les mêmes qu'en métropole. Les agences de l'Institut ont la responsabilité de la mise en circulation des billets et pièces de monnaie en euro dans leur zone d'intervention.

— Entretien de la monnaie fiduciaire

Les agences de l'Institut contrôlent l'authenticité et la qualité des billets et pièces de monnaie en euro dans leur zone d'intervention. À ce titre, elles en assurent ou en contrôlent le recyclage.

Stabilité financière

— Production d'informations pour la communauté bancaire

L'Institut apporte des services à la communauté bancaire comme la centralisation des risques, le suivi des parts de marché sur les dépôts et les crédits, ainsi que le suivi du coût du crédit aux entreprises et aux particuliers.

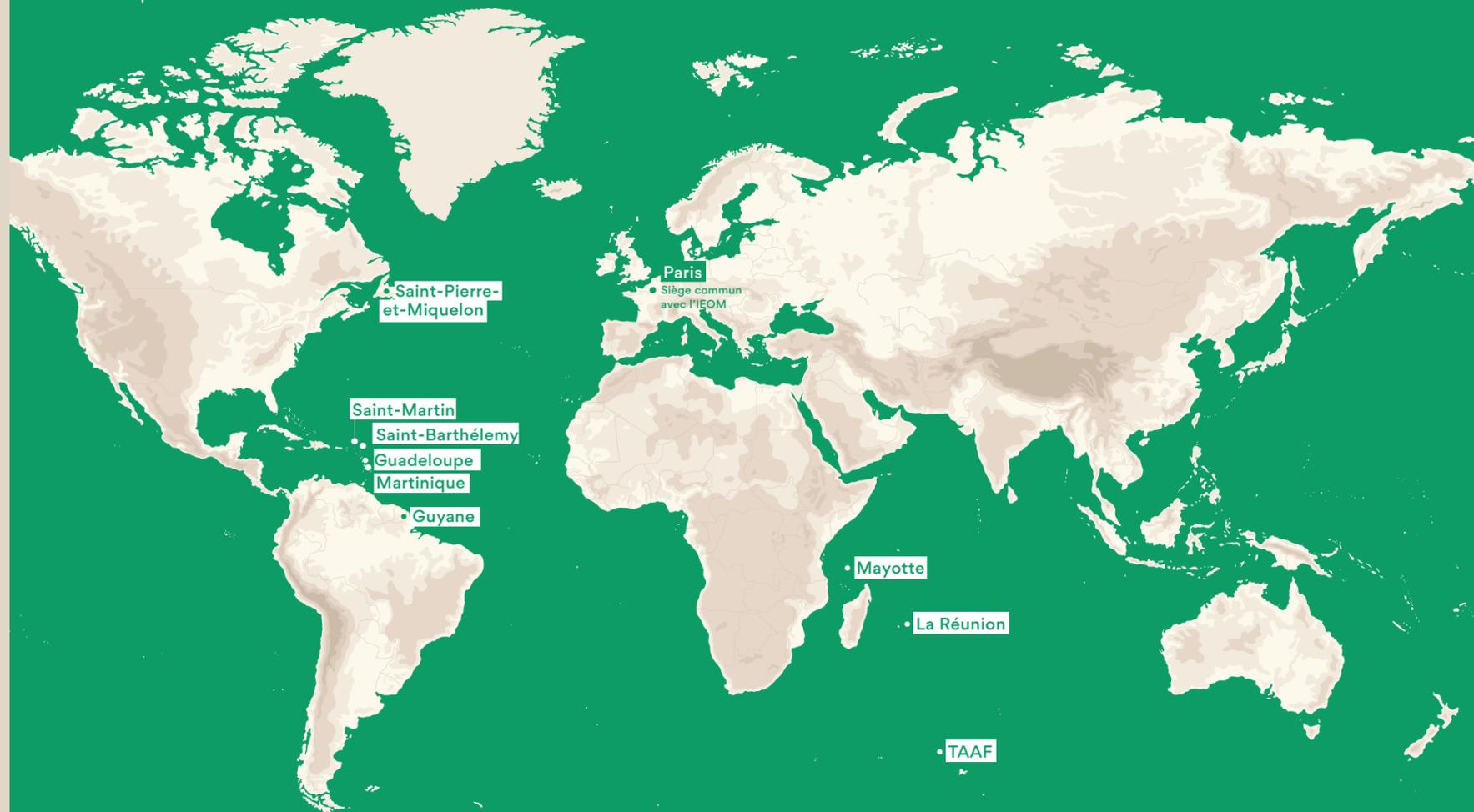
— Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT), contrôle des pratiques commerciales (CPC)

L'IEDOM participe à la sensibilisation des organismes financiers implantés outre-mer en matière de LCB-FT et de CPC et réalise des missions de contrôle sur place.

— Relais des autorités nationales et européennes de supervision

L'IEDOM assure, dans sa zone d'intervention, le relais des autorités nationales (Banque de France, Autorité de contrôle prudentiel et de résolution – ACPR, Autorité des marchés financiers – AMF) et européenne (Banque Centrale Européenne – BCE) de supervision et de réglementation bancaire et financière.

L'IEDOM



9 géographies



6 agences



1 siège commun avec l'IEOM



+ de 230
publications économiques et financières disponibles sur notre site



13 Md€
d'émissions nettes de billets



4 744
entreprises cotées sur la base d'un bilan valide



2 215
dossiers de surendettement déposés par des particuliers



1 772
bénéficiaires de la procédure du droit au compte



34 299
demandes d'exercice du droit d'accès aux grands fichiers de la Banque de France

(Données 2018)

Services à l'économie

L'IEDOM est en relation étroite avec l'ensemble de ses partenaires publics et privés :

- Il évalue la solidité financière des entreprises et leur attribue une cotation.
- Il agit comme médiateur du crédit en intervenant auprès des banques en faveur des entreprises rencontrant des difficultés de financement.
- Il répond aux demandes d'exercice du droit au compte et d'accès aux grands fichiers de la Banque de France.
- Il mène une action renforcée en faveur de la prévention et du traitement des situations de surendettement.
- Il accompagne les très petites entreprises dans leurs projets, avec le Correspondant TPE présent dans chaque agence.
- Il engage des actions concrètes dans chaque territoire au titre de son rôle d'opérateur pour la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière des publics (EDUCFI).

Spécificités ultramarines

L'IEDOM développe des actions spécifiques aux besoins des Outre-mer :

- Il assure une mission d'observation de l'économie de sa zone d'intervention donnant lieu à la publication régulière d'études économiques et financières par géographie et transverses aux Outre-mer.
- Il joue un rôle d'expertise et de conseil auprès des acteurs ultramarins, qu'ils soient publics ou privés.
- Il organise ou participe régulièrement à des actions de place, qui concourent à l'animation de la place financière de sa zone d'intervention.
- Il suit les principaux tarifs bancaires.

Nos partenaires



*Comptes économiques rapides de l'Outre-mer



Design LUCIOLE • Construction achevée de la nouvelle agence IEDOM
à Saint-Pierre-et-Miquelon. © François Honoré



LE SIÈGE DE L'IEDOM

115, rue Réaumur - 75002 Paris

Président : Marie-Anne Poussin-Delmas

Directeur : Stéphane Foucault

🌐 www.iedom.fr

✉ COMMUNICATION@iedom-ieom.fr

☎ 01 42 97 07 00